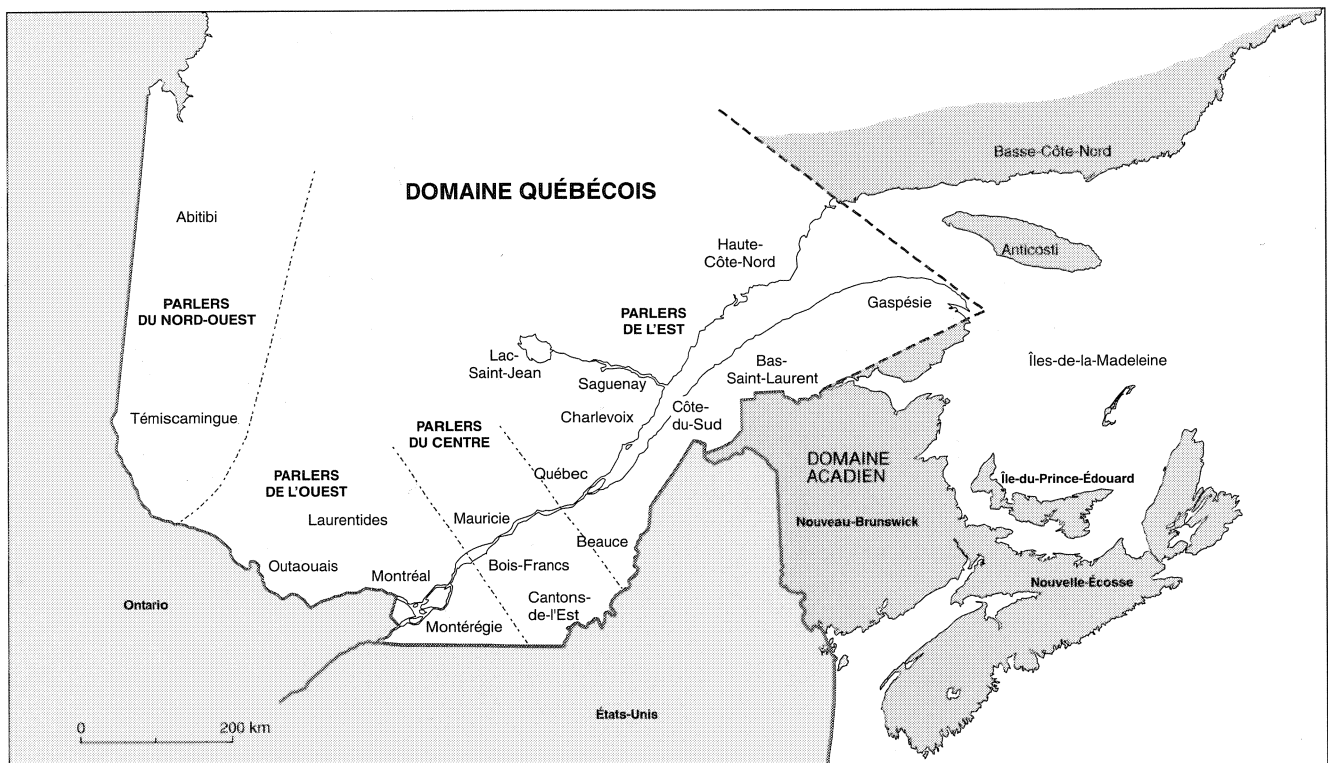


DIALANGUE

BULLETIN DE LINGUISTIQUE
volume 10, avril 1999

Unité d'enseignement
en linguistique et en langues modernes
Université du Québec à Chicoutimi

ÉTUDES DE GÉOLINGUISTIQUE QUÉBÉCOISE



© Thomas Lavoie et Michelle Côté, Université du Québec à Chicoutimi

- ARTICLES • COMPTE RENDU • ACTUALITÉS LINGUISTIQUES
- MÉMOIRES ET TRAVAUX DE PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES

JUGEMENT ET EMPLOIS DES ANGLICISMES DANS LE PARLER QUOTIDIEN DES QUÉBÉCOIS



Magali Berthomé
Université de Paris III, Sorbonne-Nouvelle
Université du Québec à Chicoutimi

Au Québec, on peut constater une fréquence relativement importante d'utilisation d'emprunts à l'anglais, et tout particulièrement dans les situations d'énonciation non formelles. Il semblerait donc que d'une certaine façon l'anglais prenne sa place de façon spontanée dans le langage des Québécois, tout au moins qu'il y joue un rôle de tout premier choix.

Mais qu'en est-il du jugement de la population vis-à-vis précisément des anglicismes? Cette recherche se propose d'étudier l'écart entre le jugement et l'emploi des anglicismes. Elle va permettre aussi d'obtenir des avis sur les emprunts à l'anglais et de savoir s'ils sont conformes aux avis officiels.

Il y a certes eu de nombreuses analyses typologiques sur les anglicismes, mais très peu d'études ont été menées dans une perspective sociolinguistique, et jusqu'à présent, le problème de l'emprunt à l'anglais n'a pas été envisagé de façon très objective étant donné le statut de la langue anglaise et l'importance du contexte de lutte pour sauvegarder la langue française au Québec.

Pour mener à bien cette étude, nous constituerons notre corpus auprès d'une douzaine de personnes. Dans un premier temps, nous recueillerons les discours spontanés des sujets et nous y relèverons les anglicismes utilisés. Dans un second temps, nous les interrogerons à l'aide d'un questionnaire sur leurs avis au sujet des anglicismes et sur ce qu'ils pensent de leur propre utilisation et nous vérifierons ainsi si leur emploi est conforme à leur jugement.